

# Bien vivre à Cagny

N° 9 - Juin 2018

MAGAZINE D'INFORMATIONS MUNICIPALES





## De nouveaux projets pour Cagny

Vous avez découvert avec notre dernier bulletin municipal, le bilan à mi mandat de vos élus.

Vous avez pu constater à cette occasion le travail effectué par l'équipe municipale, et vous avez noté que les engagements pris par les élus de la liste « majoritaire » lors de la campagne électorale de 2014 avaient été respectés.

Notre action ne s'arrête bien évidemment pas là car nous avons encore de nombreux projets pour la commune.

**Nous avons tout d'abord lancé le projet Cantine Garderie.** Comme je l'ai évoqué en réunion publique, nos conditions d'accueil en cantine et garderie ne sont plus adaptées. Les bâtiments sont vétustes et ne sont pas adaptés à l'accueil journalier de plus de 50 écoliers à la cantine et de près de 20 écoliers à la garderie.

Nous avons sollicité un cabinet d'architecte pour une pré étude indispensable pour un projet de cette importance. Compte tenu du coût, qui sera élevé, et de l'impact sur les finances communales, nous devons répondre à cette question : quelle dimension et quelle capacité d'accueil ? En d'autres termes, faudra-t-il réserver l'accès à la cantine aux seuls écoliers de Cagny et accepter moins d'enfants des communes voisines (50 % des écoliers de notre école ne sont pas de Cagny) ou continuer, pour éviter une éventuelle fermeture de classe, à accueillir des enfants extérieurs à Cagny ?

Pour financer partiellement cet investissement nous avons mis en vente deux terrains communaux constructibles, l'un situé chemin de l'épinière et le second terrain rue Latapie.

**Parallèlement à cela, nous continuons à travailler sur le Plan Local d'Urbanisme.** Nous avons prévu une date d'échéance en fin d'année

2017, mais nous avons volontairement différé la fin de nos travaux compte tenu d'informations portées à notre connaissance dans le courant de l'année dernière.

Deux nouveaux éléments ont particulièrement retenu notre attention :

- L'Etat mettra prochainement en vente un terrain de plus de 4 hectares le long de la rocade Sud juste derrière notre zone d'activité, terrain dont la Sanef est actuellement le concessionnaire.

Nous avons donc rencontré à plusieurs reprises les services d'Amiens métropole, puis les équipes de la Sanef, pour nous porter acquéreur de ce terrain. Il s'agit là, à notre avis, d'une véritable opportunité de développement économique pour Cagny. Après avoir rencontré également les services de la DDTM (Direction Départementale des Territoires et de la Mer), nous avons validé en conseil municipal l'achat de ce terrain qui devrait être effectif dans les prochains mois.

Nous nous proposons donc, dans le cadre du PLU, d'étendre notre zone d'activité sur une partie de ce terrain.

- Une autre information importante nous a également été communiquée : la congrégation religieuse de la Sainte Famille, propriétaire des locaux et du parc de l'Epahd St Joseph, souhaite mettre en vente une partie de ce parc.

Des promoteurs immobiliers nous ont aussitôt contactés pour connaître la réglementation et les décisions prises dans le cadre des travaux sur notre PLU. Nous les avons donc informés de l'avancée de nos travaux et leur avons demandé d'intégrer impérativement une résidence dédiée aux « seniors » dans leurs projets. Nous reviendrons bien sûr sur ce sujet qui va considérablement impacter la vie de la commune.

Comme vous le constatez, de nombreux dossiers sont ouverts.

Nous resterons très vigilants pour que le développement de notre village soit maîtrisé, pour conserver notre cadre de vie privilégié et pour que Cagny reste un village à la ville.

Bien à vous,

Alain Molliens

## 3 > ACTU

Comptes rendus des conseils municipaux du 6 septembre 2017 au 22 février 2018

## 5 > DOSSIERS

Nos réalisations  
Finances

## 8 > SI CAGNY M'ETAIT CONTE

## 9 > MANIFESTATIONS, FESTIVITÉS

## 13 > CULTURE

## 14 > INFOS

Le coin des assos

## 18 > EXPRESSION DES LISTES ÉLUES

## 19 > VIE MUNICIPALE

Les cagnysiens ont du talent  
Agenda  
Etat civil  
Contact

Magazine municipal bisannuel de la commune de Cagny - Directeur de la publication : **Alain Molliens** - Rédaction, photos et illustrations : **Service Communication Jérôme MANY, Margot ROBIT** - Régie publicitaire : **ICM Médias** - Distribué par la Mairie - Imprimé par ICM Médias à 650 exemplaires

Compte tenu du nombre de conseils municipaux, nous ne reprenons ci-dessous que les points soumis à délibération. L'intégralité des comptes-rendus est consultable sur notre site internet : [www.ville-cagny.fr](http://www.ville-cagny.fr)

# ACTU

## Extraits de la séance du Conseil Municipal du 6 septembre 2017 Conseillers présents ou représentés : 13

### Amiens-Métropole : demande d'adhésion de 9 communes

Après délibération, le conseil municipal émet un avis favorable à l'intégration des neuf communes suivantes : Ferrières, Seux, Cardonnette, Saint Vaast en Chaussée, Fréchencourt, Querrieu, Vaux en Amiénois, Rainneville et Coisy.

Vote : pour 12 - contre 0 - abstention 1  
(Jean-Pierre Vatin)

### Convention plateforme métropolitaine multiservices

Le conseil municipal, après délibération, mandate Monsieur le Maire pour signer la convention relative à la mise en place d'une plateforme afin de profiter de l'expertise des techniciens de la métropole et tirer les prix vers le bas pour certaines interventions. Il est précisé que chaque demande ou dossier sera soumis à l'avis du conseil municipal.

Vote : pour 12 - contre 0 - abstention 1  
(Jean-Pierre Vatin)

### Budget : décision modificative n° 2

A la demande du comptable et pour corriger l'imputation de deux mandats (participation de la commune à la Fédération Départementale d'Energie), il convient de déplacer la somme de 10 423 € de l'article 2041512 vers l'article 2041582.

En outre et suite au versement d'un reliquat de la TADEM d'un montant de 14 729 €, cette somme passe de la section de fonctionnement à celle d'investissement.

Vote : pour 13 - contre 0 - abstention 0

### Tarifs garderie

Monsieur le Maire propose au conseil municipal de réduire légèrement le coût de la garderie pour les parents d'élèves en passant l'heure de garderie à 1,50 €.

Cela représente 4,50 € pour un enfant en garderie de 7h30 à 18h30 au lieu de 5 € la saison dernière pour les enfants participant aux activités périscolaires.

Vote : pour 13 - contre 0 - abstention 0

### Règlement cantine

Après délibération, le conseil municipal décide de changer le règlement de la cantine en partant du principe qu'un enfant qui fréquente la cantine est inscrit pour toute l'année scolaire, à charge pour les parents de signaler 48 heures à l'avance l'absence de l'enfant (sauf maladie, absence imprévue...).

Vote : pour 13 - contre 0 - abstention 0

### Promotion interne d'un agent

Le conseil municipal décide de modifier le tableau des effectifs et de créer le poste de rédacteur.

Vote : pour 13 - contre 0 - abstention 0

## Extraits de la séance du Conseil Municipal du 28 novembre 2017 Conseillers présents ou représentés : 15

### Modification du tableau des effectifs

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, approuve le tableau des emplois permanents de la collectivité et dit que les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges sociales correspondant aux emplois et grades ainsi créés sont inscrits au budget de l'exercice en cours.

Vote : pour 14 - contre 0 - abstention 1  
(David Labelle)

### Demande de réduction du temps de travail d'un agent

Après délibération, le conseil municipal autorise Monsieur le Maire à présenter la demande de réduction du temps de travail de 32 à 29 heures d'une collaboratrice de la commune au comité technique du Centre de Gestion.

Vote : pour 13 - contre 0 - abstentions 2  
(David Labelle, Isabelle Bécue)

### Régime Indemnitaires tenant compte des Fonctions Sujétions Expertise Engagement Professionnel (RIFSEEP)

Le conseil municipal, après délibération, décide :

- d'instaurer, à compter du 1er janvier 2018, le RIFSEEP (qui se compose d'une indemnité liée aux fonctions, aux sujétions et à l'expertise et d'un complément indemnitaire tenant compte de l'engagement professionnel et de la manière de servir) pour les agents bénéficiaires ;
- d'inscrire chaque année les crédits correspondant au budget de l'exercice courant.

Vote : pour 14 - contre 0 - abstention 1  
(David Labelle)

### Contrat « risques statutaires »

Le conseil municipal refuse l'offre du Centre de Gestion qui est moins intéressante que le contrat garantissant la commune auprès de « PREPAR Assurance » du groupe APRIL jusqu'au 31 décembre 2018.

Vote : pour 14 - contre 0 - abstention 1  
(David Labelle)

### Contrat mutuelle MNT – modification du taux

Le taux garantissant le contrat collectif « maintien de salaire » passe de 2.25 % à 2.48 %.

Vote : pour 14 - contre 0 - abstention 1  
(David Labelle)

**Décision Modificative n°3**

La répartition du Fonds national de Péréquation des ressources Intercommunales et Communales (FPIC), l'annulation d'une recette et l'attribution d'un éventuel secours nécessitent une modification du budget.

*Vote : pour 14 - contre 0 - abstention 1 (David Labelle)*

**Convention éclairage FDE**

Après délibération, le conseil municipal décide d'adopter le projet d'éclairage public étudié par la Fédération Départementale d'Énergie (FDE) de la Somme relatif à la pose d'un point lumineux sur l'aire de jeux de la rue des Prés. La contribution financière de la commune s'élève à 579,72 €.

*Vote : pour 14 - contre 0 - abstention 1 (David Labelle)*

**Encaissement subvention défibrillateur**

Monsieur le Maire est mandaté par le conseil municipal pour encaisser une subvention des Assurances Mutuelles

de Picardie (AMP) d'un montant de 500 € suite à l'installation d'un second défibrillateur à la mairie.

*Vote : pour 14 - contre 0 - abstention 1 (David Labelle)*

**Terrain « de l'Épinette »**

Monsieur le Maire est mandaté pour vendre une parcelle située chemin de l'Épinette.

Le conseil se prononcera sur le choix de l'acquéreur avant la vente effective.

*Vote : pour 14 - contre 0 - abstention 1 (David Labelle)*

**Autorisation d'ester en justice**

Monsieur le Maire est mandaté pour représenter la commune auprès du cabinet d'avocats dans l'éventuelle procédure de récupération du terrain communal occupé chemin de l'Épinette.

*Vote : pour 14 - contre 0 - abstention 1 (David Labelle)*

**Vente terrain « Latapie »**

Après délibération, le conseil municipal mandate Monsieur le Maire afin d'obtenir

une estimation de la valeur d'un terrain situé rue Latapie en vue de sa mise en vente.

*Vote : pour 13 - contre 0 - abstentions 2 (David Labelle, Isabelle Bécue)*

**Recensement de la population**

L'ensemble de la population de Cagny fera l'objet d'un recensement entre le 18 janvier et le 17 février 2018. La dotation versée par l'Etat à la Commune est de 2.093 €.

*Vote : pour 14 - contre 0 - abstention 1 (David Labelle)*

**Changement de nom de l'école de Cagny**

Monsieur le Maire propose de nommer l'école « Groupe scolaire Louis Balédent - Marcel Martin ».

*Vote : pour 13 - contre 1 (Jean-Pierre Vatin qui vote pour « Simone Veil ») - abstention 1 (David Labelle)*

**Extraits de la séance du Conseil Municipal du 22 février 2018**

*Conseillers présents ou représentés : 14*

**Vente du terrain Rue Latapie**

Monsieur le Maire est mandaté pour la signature de tout document visant à vendre le terrain communal, cadastré AB 207, d'une contenance de 828 m², dont le prix reste à définir.

*Vote : pour 14 - contre 0 - abstention 0*

**Vente du terrain Chemin de l'Épinette**

Monsieur le Maire est mandaté pour la signature de tout document visant à vendre le terrain communal, cadastré AD 84, d'une contenance de 2 441 m², dont le prix est fixé à 88 € par le service d'évaluation des domaines. Il est précisé dans la présente que 622 m² de cette parcelle sont occupés, sans aucun titre, par trois des riverains de ce terrain. Dans l'état, seuls 1 634 m², sont actuellement négociables à la vente.

*Vote : pour 14 - contre 0 - abstention 0*

**Chemin de l'Épinette - médiation**

Monsieur le Maire est autorisé à faire traiter le dossier par le médiateur.

*Vote : pour 14 - contre 0 - abstention 0*

**Chemin de l'Épinette – désignation d'un avocat**

Monsieur le Maire est autorisé à prendre contact avec un avocat en vue d'ester en justice.

*Vote : pour 14 - contre 0 - abstention 0*

**Effectif cantine 2018**

Monsieur le Maire propose au conseil municipal de recruter un agent deux heures par jour pour consolider l'équipe de la cantine et accueillir les enfants dans les meilleures conditions possibles.

*Vote : pour 12 - contre 1 (David Labelle) - abstention 1 (Virginie Conte)*

**Recrutement personnel cantine**

Monsieur le Maire est mandaté pour la signature de contrats d'embauche (en urgence) afin de palier au surnombre d'enfants et au remplacement d'agent malade.

*Vote : pour 14 - contre 0 - abstention 0*

**Sanef**

Convention de rétablissement pour deux ouvrages métropolitains.

*Vote : pour 14 - contre 0 - abstention 0*

**Occupation précaire de la friche**

Monsieur le Maire est mandaté pour signer la convention d'occupation de la parcelle ZB 13 dans l'attente de l'achat en 2019.

*Vote : pour 14 - contre 0 - abstention 0*

**Tarif location salle polyvalente (associations)**

Monsieur le Maire propose au conseil

municipal de passer de 800 à 400 € pour les associations.

*Vote : pour 12 - contre 0 - abstention 2 (David Labelle, Isabelle Bécue)*

Accréditation de Mme Lacroix, nouveau Trésorier (TG2A)

*Vote : pour 14 - contre 0 - abstention 0*

**Travaux salle polyvalente**

Monsieur le Maire est mandaté par le conseil municipal pour effectuer une demande de subvention pour les travaux d'accessibilité de la salle polyvalente (mise aux normes de la rampe). Il est précisé que 15 entreprises ont d'ores et déjà été consultées.

*Vote : pour 14 - contre 0 - abstention 0*

**Demande de subvention(s) pour le financement des travaux de voirie**

Le conseil municipal mandate Monsieur le Maire pour la signature des dossiers de demande de subvention pour les éventuels travaux qui suivent :

- Aménagement Aragon : 9 607 €
- Aménagement Beauvoir : 26 663 €
- Réfection place Baudelaire : 21 708 €
- Aménagement chemin de l'Épinette : 28 021 €

*Vote : pour 14 - contre 0 - abstention 0*

# NOS RÉALISATIONS MUNICIPALES



## Parking végétalisé place Emile Zola

La place de la mairie accueille désormais un espace de stationnement entièrement végétalisé. Les sept places ainsi créées permettent notamment de rendre l'accès à la mairie et aux commerces de proximité plus simple et rapide.



## Peinture bouches d'incendie

Toutes les bouches d'incendie de la commune ont été récemment repeintes. A la demande du SDIS (Service Défense Incendie et Sécurité), il est interdit de stationner devant ces bouches d'incendie dont l'emplacement est matérialisé par une bande jaune.



## Travaux église

Des travaux de rénovation et d'accessibilité ont été réalisés dans notre église St Honoré.

**Rénovation** avec en priorité la toiture de la sacristie qui a été complètement refaite. Nous avons également rebouché les fissures, réenduit et appliqué une peinture de finition sur le mur derrière le maître autel.

**Accessibilité** avec l'installation d'une rampe d'accès pour les personnes à mobilité réduite. Notre église est désormais accessible à tous.

Pour information nous constatons que le bâtiment se dégrade de plus en plus et que des travaux importants seront à prévoir dans les prochaines années.



## Clôture de l'aire de jeux

L'aire de jeu a été totalement clôturée et sécurisée, et un mini terrain de football est désormais installé pour les jeunes footballeurs de la commune. Nous rappelons que cette aire de jeu est dédiée aux enfants de moins de 12 ans accompagnés et sous la responsabilité des parents. Nous rappelons également que les chiens, même tenus en laisse, ne sont pas admis sur cette aire.



## Sécurisation de la rue Louis Balédent

Un nouveau panneau de signalisation "sens interdit" a été installé à l'angle des rues Henri Barbusse et Louis Balédent. De nombreux automobilistes ne respectaient pas le sens interdit et prenaient cette rue à contre-sens. L'installation de ce panneau montre son efficacité et permet d'assurer la sécurité de nos écoliers.

## Analyse financière synthétique et rétrospective des budgets exécutés par la commune de Cagny depuis 2014 et projection du prochain budget pour 2018

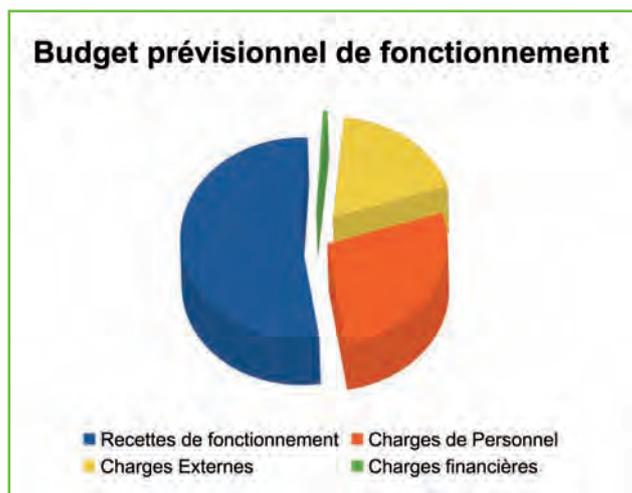
### I - BUDGET DE FONCTIONNEMENT

Le budget fonctionnement de l'année 2013 (avant les dernières élections) était équilibré à 841 000 euros et comportait deux postes importants :

- Charges de personnel 393 000 euros
- Charges externes 238 000 euros

Au regard des chiffres principaux repris dans le tableau ci-contre, vous constatez, à partir de 2014, une diminution des recettes de fonctionnement liée à la baisse des dotations de l'état (- 16%) que nous avons subie. Vous pouvez également relever la diminution des charges de personnel (- 12%) et des charges externes (- 15%) qui est le fruit de nos efforts et ce dans un contexte difficile. Nous avons réalisé des économies de fonctionnement et dégagé de nouvelles marges de manœuvres pour continuer à embellir, dynamiser et sécuriser le village.

	Recettes de fonctionnement	Charges de Personnel	Charges Externes
2013	841 000	393 000	238 000
2014	694 000	382 000	197 000
2015	701 000	388 000	202 000
2016	683 000	356 000	184 000
2017	707 000	347 000	201 000



### II - BUDGET PREVISIONNEL

Le budget prévisionnel pour l'année 2018 a donc été proposé sur les mêmes recommandations de prudence pour prendre en compte les besoins de la commune pour son avenir et toujours sans augmentation des impôts communaux. La baisse des recettes impactée par la réforme de la taxe d'habitation initiée par l'Etat en 2018 ne grève pas encore nos recettes fiscales. Seule la dotation globale de fonctionnement s'effrite de nouveau en 2018.

Les chiffres du budget prévisionnel présentés ici sont des estimations et sont susceptibles d'être modifiés par délibérations au cours de l'année, il s'agit donc de lignes budgétaires « maximales » qui pourront soit ne pas être dépensées totalement, soit étalées sur l'année en cours et l'année suivante.

Les propositions d'investissement 2018-2019 significatives sont les suivantes :

- isolation des bâtiments communaux,
- rénovation de la salle polyvalente,
- sécurisation des voiries,
- modernisation de l'éclairage public,
- étude pour une nouvelle cantine-garderie.

### III - REFORME DE LA TAXE D'HABITATION

L'avenir reste incertain pour les finances communales avec la suppression de la taxe d'habitation souhaitée par le gouvernement à l'horizon 2020. Nous ignorons les mesures de compensation de cette future perte de recettes annuelles de 211 000 euros !

A titre individuel, un nouveau dégrèvement de la Taxe d'Habitation de votre résidence principale, est institué à compter des impositions 2018 (article 1414 C du CGI). Il s'ajoute aux exonérations et dégrèvements existants.

Les résidences secondaires n'entrent pas dans le champ de cette réforme.

Le dégrèvement sera progressif : 30 % dès 2018 et 65 % en 2019. En 2020, la taxe d'habitation sera dégrévée à 100 % sur la base des taux et des abattements de 2017. Cette réforme va ainsi permettre à environ 80 % des foyers d'être exonéré de la taxe d'habitation.

Quotient familial	Seuils RFR à ne pas dépasser pour bénéficier du dégrèvement de 30%	Seuils RFR à ne pas dépasser pour bénéficier du dégrèvement dégressif
1 part	27 000 €	27 000 € < RFR ≤ 28 000 €
1,5 part	35 000 €	35 000 € < RFR ≤ 36 500 €
2 parts	43 000 €	43 000 € < RFR ≤ 45 000 €
2,5 parts	49 000 €	49 000 € < RFR ≤ 51 000 €
3 parts	55 000 €	55 000 € < RFR ≤ 57 000 €
3,5 parts	61 000 €	61 000 € < RFR ≤ 63 000 €

La contribution à l'audiovisuel public (CAP) n'est pas incluse dans le dispositif.

En 2018, si votre revenu fiscal de référence (RFR) de 2017 ne dépasse pas certains montants, vous bénéficierez :

- soit d'un dégrèvement de 30 % ;
- soit d'un dégrèvement dégressif lorsque le revenu fiscal dépasse légèrement les seuils éligibles.

Ce dégrèvement sera calculé et accordé automatiquement sur votre prochain avis de taxe d'habitation 2018.

Si la taxe d'habitation est établie au nom de plusieurs personnes appartenant à des foyers fiscaux distincts, vous devez additionner les revenus fiscaux de référence concernés.

## LE PLU : OÙ EN SOMMES-NOUS ?

Le conseil municipal a axé son action pour un développement raisonné et contrôlé de la population. Pour ce faire, des priorités ont été définies ensemble et présentées lors de réunions publiques, notamment :

- la préservation des terres agricoles,
- l'utilisation des dents creuses pour les projets de constructions,
- la prise en compte de l'extension de la ZAC tel qu'autorisé dans le SCOT
- le respect des zones sensibles,
- la création de réserves foncières.

**Lancée en 2016, la procédure de rédaction du plan local d'urbanisme de la commune semble peut-être bien longue à certains cagnysiens. Que se passe-t-il ?**

Après les premières réunions d'information et les nécessaires réglages de début, la réflexion du conseil municipal a abouti à la rédaction d'un projet de règlement. Le conseil a débattu du PADD (Plan d'aménagement et de développement durables) et ce document d'orientation permet de préserver la commune de projets trop ambitieux ou déstabilisants avant la finalisation du PLU.

**Cependant, de nouveaux éléments sont venus interagir dans ce processus et ont été pris en compte dans la réflexion.**

### SUR LE PLAN ÉCONOMIQUE :

- la proposition de la SANEF sur l'avenir du délaissé qui jouxte la rocade et les incidences sur le développement de la ZAC (zone d'activité communale du Grand Riez),
- et l'avis positif du Syndicat du Grand Amiénois sur l'extension limitée de la ZAC.

### SUR LE PLAN URBANISTIQUE :

- l'avis de la DDTM (direction départementale des territoires et de la mer) a été sollicité sur le projet de PLU et sur ces orientations démographiques et les représentants des services de l'État rencontrés ont été réticents sur la pertinence des options démographiques retenues,
- la nécessaire compatibilité du projet de PLU avec le Schéma de Cohérence Territoriale du Grand Amiénois qui énonce un certain nombre d'orientations (densité à respecter, limitation de l'étalement par une obligation de densifier la zone déjà urbanisée, prise en compte de la biodiversité et des risques...),
- et surtout la décision récente de la congrégation religieuse de la sainte famille de vendre une partie du parc de l'Ehpad en bordure de la rue de la fontaine. Des promoteurs immobiliers sont bien sûr intéressés par ce site et travaillent activement sur ce projet et nous devons tenir compte de la nouvelle orientation du propriétaire du terrain qui va modifier notre réflexion urbanistique.

Ces nouvelles données nous ont conduit à mettre en perspective ces opportunités et réfléchir à d'autres orientations tout en maintenant certains choix.

### DEUX AXES PRINCIPAUX DEMEURENT :

- le développement raisonné et maîtrisé de la démographie (objectif de population et localisation des secteurs d'accueil de cette population),
- et l'intégration dans le PLU du développement économique (intégration du terrain SANEF).

**Le PLU est un projet urbain qui façonne le visage de la commune pour les décennies à venir. Pour cette raison, il est parfois nécessaire de prendre le temps de la réflexion afin que son développement soit cohérent et raisonné.**

# SI CAGNY M'ÉTAIT CONTÉ

## RETOUR SUR LA COMMEMORATION DU 8 MAI

«C'est la résistance des anonymes, ces hommes et ces femmes ordinaires qui ont fait des choses extraordinaires, qui a permis à ce que la France renaisse libre et indépendante.

Louis Balédent et Marcel Martin, mon grand-père, font partie de ces anonymes que l'on honore aujourd'hui. Ce sont eux qui nous ont permis d'être libre et de pouvoir aspirer au bonheur.

Ne les oublions pas, car ne jamais les oublier, c'est leur rendre un hommage éternel, il n'est pire punition que l'oubli».

**Thierry Martin, petit fils de Marcel Martin**

«Louis était FTP dans la 4<sup>ème</sup> compagnie de l'Amiénois. Il fut arrêté une première fois et incarcéré à la prison d'Amiens.

Il s'évade lors de l'opération Jéricho du 18 février 1944. Il se cache pendant quelques semaines mais il est à nouveau arrêté, par des français, le 26 mai 1944.

Il ne peut se défendre et se servir de l'arme qu'il porte sur lui car il ne veut pas mettre en péril la vie de sa sœur Léa qui se trouve à ses côtés.

Louis est livré aux allemands, interrogé, torturé par la gestapo, condamné à mort et fusillé le 11 juillet 1944.

Il n'avait pas 20 ans.

Le prêtre de la paroisse St Pierre l'assiste dans ses derniers instants, l'accompagne jusqu'au peloton d'exécution, et témoigne ensuite du courage de ce jeune garçon qui refuse le bandeau que lui tend l'officier allemand et qui crie «vive la France».

**Marcel et Michel Lamotte, neveux de Louis Balédent**

«Dès 1941 des jeunes cagnysiens avaient distribué des tracts pros communistes et trois de ces jeunes avaient été arrêtés.

En 1943 le village de Cagny regroupe plusieurs membres actifs de la résistance, rassemblés au sein de la 4<sup>ème</sup> compagnie de l'amiénois. C'est à cette compagnie qu'appartiennent entre autres le lieutenant Marcel Martin et le sous-lieutenant Bazin qui sera maire de Cagny après la libération.

Marcel Martin est originaire de citernes, près d'Abbeville. Il est cheminot au dépôt de Longueau, marié et père de famille.

Le 2 septembre 1944, deux jours après la libération d'Amiens, des soldats allemands sont encore signalés dans Cagny et dans le parc du château. Une jeune fille de Cagny avait également découvert un soldat dissimulé dans la grange de la ferme familiale, derrière l'église.

Le groupe local de résistants FTP qui était sur St Fuscien arrive aussitôt à Cagny et Marcel Martin, parti en reconnaissance est abattu dans le parc du château.

Le corps du Lieutenant Martin est transporté au cimetière St Acheul où des militaires britanniques lui rendront hommage».

**Michele Biharé et Nicolas Bernard**

«Pour clore cette cérémonie je veux exprimer toute notre reconnaissance aux familles de Louis Balédent et de Marcel Martin.

Ces deux jeunes hommes avaient un idéal commun. Un destin tragique les a réunis ici à Cagny il y a 74 ans.

C'est pourquoi Louis et Marcel resteront à jamais liés à l'histoire de notre village.

Je veux donc dire solennellement à leur famille que les habitants de Cagny n'oublient pas et n'oublieront jamais le sacrifice de leurs aînés.

Nous vous devons cette reconnaissance Denise, petite sœur de Louis, pour le sacrifice de Louis qui, très jeune, n'a pas hésité à prendre les armes pour la défense de notre pays et qui a perdu sa vie pour gagner notre liberté.

Nous vous devons aussi cette reconnaissance, Thierry, petit fils de Marcel, pour le sacrifice de votre grand père.

Aujourd'hui, 74 ans après ces tragiques événements, cette plaque sur le fronton de notre école, est le symbole et la promesse de ce devoir de mémoire».

**Alain Molliens, Maire de Cagny**







## Atelier sécurité routière

Les ateliers sécurité routière, animés par l'association Robin des routes, se sont déroulés en mairie du 7 novembre au 5 décembre. Les participants ont pu réviser le code de la route en compagnie de professionnels. Une bonne initiative qui fut appréciée de tous.



## Soirée Beaujolais

Une centaine de personnes se sont retrouvées le 16 novembre dernier pour une soirée Beaujolais. Entre dégustation et bonne humeur, l'ambiance était au rendez-vous !



## Conférence ADMR sur le bon usage des médicaments

L'Association d'Aide à Domicile en Milieu Rural (ADMR) a organisé, le 21 novembre dernier, une conférence sur le bon usage des médicaments.



rendez-vous le 9 décembre 2018 pour une nouvelle édition qui sera animée par le Variétrio de Guy Sellier.

## Goûter des aînés

Nombreux étaient nos anciens à avoir répondu présents à l'invitation au goûter des aînés qui s'est déroulé le 10 décembre dernier à la salle polyvalente. Nous pouvons d'ores et déjà vous donner



## Visite du site préhistorique

Les 29 novembre dernier, des étudiants de master 2 de Villeneuve d'Ascq ont visité le site préhistorique du bois de la garenne.

## Marché de l'artisanat

Les 3 et 4 décembre, de nombreux artisans ont répondu présents pour cette nouvelle édition du marché de l'artisanat pour le plus grand plaisir des visiteurs. De nouveaux exposants nous ont rejoint et ont déjà pris date pour l'année prochaine.





## Téléthon

Une chaude ambiance venue du Pérou a envahi notre belle église au profit du Téléthon le 8 décembre dernier.



## CAGNY FLIP

La commune a été ravie d'accueillir la toute première édition du CAGNY FLIP lors du week-end des 28 et 29 octobre. Plus de 30 fippers avaient été rassemblés dans la salle polyvalente pour l'événement qui est une première dans la métropole amiénoise. Vous avez été très nombreux à venir vous replonger dans vos souvenirs d'enfance grâce à cette salle de jeux éphémère vintage. Compte tenu du succès de cette manifestation, une seconde édition se tiendra les 13 et 14 octobre 2018.



## Repas des aînés

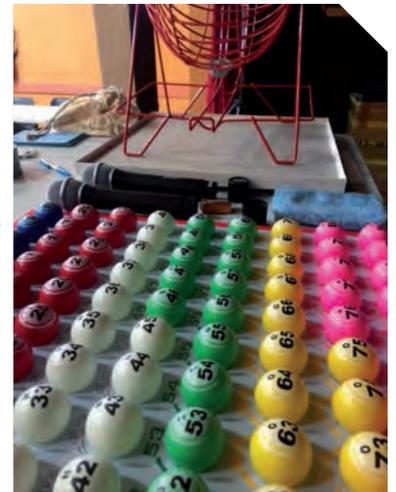
Nos aînés se sont retrouvés le dimanche 4 mars pour partager un repas dans une ambiance chaleureuse et conviviale, rythmée par une animation musicale de qualité avec Delphine.



Certains ont eu le privilège de remporter de très beaux lots en participant à la tombola organisée par le comité des fêtes.

## Loto

La salle polyvalente a accueilli le 24 février, un loto qui a réuni près de 200 amateurs qui ont également pu profiter d'un espace de restauration tenu à leur disposition par les membres du comité des fêtes.



## Printemps des peintres

Les artistes sont nombreux à s'être déplacés pour présenter leurs œuvres lors de la nouvelle édition du Printemps des peintres le week-end des 17 et 18 mars. Le prix du public a été décerné à Madame BAGHDASARYAN et celui du jury à Monsieur GANRY.





## Chasse aux œufs

Comme chaque année, les enfants de la commune ont pu participer à la chasse aux œufs qui s'est déroulée dans le parc de l'ÉPAHD SAINT JOSEPH le dimanche 1er avril. La récolte a été fructueuse pour le plus grand plaisir des petits comme des grands.



## Cérémonie des vœux

Près de 300 personnes se sont retrouvées le 19 janvier 2018 pour la traditionnelle cérémonie des vœux en présence de notre députée Barbara Pompili et de vice-présidents d'Amiens métropole. Cette rencontre a été l'occasion de faire le bilan de l'année écoulée et de présenter les nouveaux projets pour notre village.



## Réderie de Printemps

Exposants, chineurs et promeneurs se sont donnés rendez-vous le 20 mai pour la traditionnelle réderie de printemps. Avec un temps au beau fixe, tous ont été ravis de cette journée durant laquelle ils ont également pu profiter des manèges installés sur la place de l'église pour l'occasion.



## Commémoration du 11 novembre 2017

Les cagnysiens se sont réunis le 11 novembre dernier en mémoire des soldats tombés au combat durant la Première Guerre mondiale et de tous les français qui se sont battus pour notre liberté. Malgré la pluie, plus de 100 personnes se sont retrouvées devant le monument aux morts.



## S'engager = prendre nettement position

Condition ouvrière, peine de mort, pacifisme, homosexualité, migrants, racisme, religions, écologie... etc., autant de sujets abordés lors de ce panorama de chansons engagées de 1894 à 2015, qui pour beaucoup d'entre elles sont encore, même 40 ans après, d'actualité. Un public fidèle et à l'écoute attentive

a apprécié ces textes considérablement mis en valeur privés de leur musique d'accompagnement. Les Brassens, Bruant, Julien Clerc, Jean Ferrat, Félix Leclerc, Pierre Perret, Francis Weil et bien d'autres se sont faits discrets, ne laissant planer que leur ombre dans le silence de la bibliothèque...

Malgré toutes les sorties possibles dans l'amiénois le samedi soir, trente personnes ont choisi de passer un long moment convivial à la bibliothèque Jean Giono pour sa **Nuit de la lecture**.

Dans un premier temps, cinq volontaires dans le public ont lu avec brio un extrait de leur « coup de cœur », avant de faire place au Groupe de lecture de la BDS, habitué du lieu, qui était au complet avec ses 7 membres. Alternance de textes drôles ou sérieux, courts ou un peu plus longs, avec un seul sujet : Le plaisir de lire !, thème qui ne pouvait que convenir à 100 % pour illustrer cette soirée. Puis ont pris place les comédiens du théâtre amateur de Monsures, pour une saynète « Le temps perdu »... pas perdu pour l'auditoire qui, après dégustation de délicieuses soupes ou vin chaud, a repris le cours de l'animation avec de nouveaux coups de cœur et de nouvelles lectures, divertissement qui s'acheva à ... 23 heures. Un bien agréable moment de partage pour ce début d'année 2018.

## Mars en poésie...

Nous avons jalonné le chemin d'accès à la bibliothèque de poèmes d'auteurs originaires d'Afriques, thème du « Printemps des poètes » 2017.



Durant cette période, les automobilistes ont aussi eu l'agréable surprise de trouver sur leur pare-brise des « PV poétiques » illustrés (18 différents), poèmes d'auteurs classiques ou contemporains...

## « Tuer... le temps »

Entre deux attaques, en repos à l'arrière, ou blessés en convalescence, pour tromper l'ennui, les poilus devaient remplir ces périodes avec les moyens du bord : lecture, écriture, artisanat, dessin, mais aussi sport et bien entendu musique, qu'elle soit exécutée en amateur ou par un Prix de Rome.

Ces diverses occupations furent l'objet de la soirée du 10 novembre animée par le Groupe de lecture à haute voix de la Bibliothèque départementale de la Somme, qui, pour illustrer entre autres les témoignages, tantôt drôles, tantôt émouvants de Cendrars, Apollinaire, Remarque, Dorgelès ou Duhamel, avait fait appel aux élèves de l'école de musique Amadeus de Boves.

Les flûtes d'Anaëlle, Célia, Eloïse et Nikky, en solo, duo ou quatuor ont enchanté l'auditoire, de même que le violon chantant de Pauline. Une belle association lecture-musique riche en émotion !



Les enfants présents, accompagnés ou non de leur parents ou grands-parents, ont apprécié en ce mercredi de novembre, le conte musical irlandais proposé par la compagnie Balbibus invitée par le Réseau des bibliothèques de la métropole. Ben, Fred et Julien les ont entraînés dans un « Festin au fond de la mer » au son d'une contrebasse, d'un accordéon, d'une guitare, mais aussi d'une flûte, d'un bâton de pluie, d'un cajon d'Amérique du sud, de percussions et chant (corps) d'un métallophone et de bien jolies harpes africaines : kora et n'goni... pour un parfait enchantement !



Enfin, quarante personnes ont répondu présentes le 22 mars pour applaudir Bernadette Brabander, Corinne Généreux et François Dranguet, dans leur spectacle « Prévert et ses vers » mis en scène par Guillaume Paulette. Leurs jeux de scène, leurs chants et leur musique les ont transportées pour leur plus grand plaisir dans l'univers tantôt drôle, tendre ou dramatique qui caractérise ce poète populaire.



## Du nouveau à la bibliothèque Jean Giono !

Devant le succès des « coups de cœur » lors de la Nuit de la lecture, les personnes qui le désirent sont invitées à partager régulièrement ce moment de détente, tous les deux mois, autour d'un café convivial.

Vous y êtes donc attendu(e)s pour une première rencontre le jeudi 4 octobre 2018 à 14 h 30.

par Michèle BIHARE

## Désherbage citoyen

Pour faire suite à notre demande, nous vous proposons cette recette de désherbant naturel qui donne de bons résultats et qui est une alternative efficace à l'utilisation des produits phytosanitaires.

Comme nous vous l'avions indiqué l'année précédente, nous rappelons également aux personnes âgées isolées que les services de la mairie se tiennent à leur disposition pour le nettoyage et le désherbage de leurs caniveaux et trottoirs.



## Portage de repas à domicile

Les personnes âgées de la commune qui seraient intéressées par la livraison d'un repas midi et/ou soir peuvent prendre contact avec la mairie. Ce service est aujourd'hui assuré par la Croix rouge française et la Poste se propose d'assurer un service similaire à condition d'avoir au moins vingt repas à livrer sur la commune.

## Horaires de dépôt des déchets

Afin de préserver la tranquillité des riverains, nous avons pris un arrêté municipal interdisant le dépôt de verre entre 21 heures et 9 heures le matin.



## Sécurité

Le courrier picard, dans son édition du 22 janvier dernier, évoquait la forte baisse des cambriolages dans notre commune.

En effet après avoir connu un «pic» d'insécurité en 2013 avec 40 cambriolages, leur nombre a diminué chaque année, passant de 11 en 2016 à 5 pour l'année 2017.

Bien sûr ces cinq cambriolages sont toujours de trop mais on peut néanmoins se réjouir de ces bons résultats et féliciter les référents quartiers qui participent à la baisse de la délinquance sur Cagny.

Pour les forces de l'ordre, l'association de la participation citoyenne (pour rappel Cagny a été la première commune de la métropole à signer en 2015 un protocole de participation citoyenne) et de la vidéo protection est le meilleur moyen de lutter contre la délinquance.

A noter également que les déchets sauvages sont toujours nombreux sur le territoire de la commune, comme sur les autres communes d'ailleurs.

Cela est vraiment déplorable, à moins de 3 kilomètres de la déchetterie de St Fuscien, de trouver des détritus dans nos chemins ruraux ou au cœur du village devant les containers de tri sélectif.

Sachez qu'une plainte est systématiquement déposée lorsque nous trouvons, et cela arrive régulièrement, un nom et/ou une adresse avec ces déchets.

Si vous aussi, vous vous sentez concernés par les problèmes d'insécurité et d'incivilité dans notre village, rejoignez notre équipe de référents quartiers en contactant la mairie.



## Tranquillité vacances

N'oubliez pas, si vous partez en vacances cet été, de remplir le document «tranquillité vacances». Vous obtenez ce formulaire sur le site du ministère de l'Intérieur ou auprès de la mairie. Après l'avoir complété, ce document est à déposer au poste de police. A noter que cette opération ne concerne pas que la période estivale, vous pouvez en effet signaler votre absence aux forces de police toute l'année.

## Stationnement

Vous l'avez constaté, les poteaux et bouches d'incendie ont été repeints récemment et sont de plus signalés par l'application d'une peinture jaune sur la bordure de trottoir.

Pour rappel, cette peinture jaune que vous trouverez également aux angles de certaines rues de la commune signifie que le stationnement est interdit à cet endroit.

Le stationnement est bien sur interdit également sur les trottoirs, qui sont réservés aux piétons.

Enfin nous rappelons qu'un véhicule qui stationne plus de 7 jours, sans bouger, au même endroit est considéré comme un véhicule en stationnement abusif.

## Cours d'anglais

Les cours d'anglais reprendront le 4 octobre 2018 aux horaires suivants :

- 8h45 - 10h15 pour le niveau pré-intermédiaire/intermédiaire («collège»)
- 10h30 - 12h pour le niveau post-intermédiaire/avancé («lycée/fac»)
- 14h30 - 16h pour le niveau élémentaire (anciens «débutants»)

Le coût de l'inscription est fixé à 175€ par personne pour la session de 20 cours de 1h30.

## Cours d'informatique

Les cours d'informatique, mis en place en partenariat avec l'association SYNAPSE, ont repris le 27 mars. Ces cours se déroulent les mardis matin et après-midi pour deux groupes de niveau.



## Opération "Hauts de France propres"

Une déception, peu de cagnysiens étaient présents à cette opération « Hauts-de-France Propres ». Heureusement le Rotary Club ainsi que les membres de la société de chasse de Cagny étaient au rendez-vous pour nettoyer nos chemins ruraux.



## Travaux salle polyvalente

Dans le cadre de la planification travaux de notre mandat, après la mise en place des candélabres, la réfection de la rue Latapie, l'accessibilité des bâtiments, la toiture de la sacristie... nous engageons cet été des travaux d'isolation et mise en conformité de la salle des fêtes.

Le but principal recherché est de rendre le bâtiment moins énergivore, donc plus économique, en isolant le plafond et le mur nord, en diminuant le volume à

chauffer par l'abaissement du plafond de la salle de réception du public et en changeant quelques fenêtres. Le réseau électrique sera également revu, une nouvelle ventilation sera installée et l'acoustique sensiblement améliorée.

La partie laverie et cuisine est elle aussi repensée en réorganisant la laverie et en remplaçant le matériel de cuisson par des équipements mieux adaptés, plus fonctionnels et moins énergivores.

Une première étape a déjà été menée en remplaçant les deux chauffe-eaux électriques par un ballon thermodynamique.

## "Les jardins s'emmêlent"

Cette conférence s'est tenue le 17 avril à la salle polyvalente. Celle-ci était notamment destinée à faire découvrir des solutions alternatives à l'utilisation des produits phytosanitaires dans les jardins des particuliers. Nous rappelons à cette occasion que ces produits seront interdits dans les jardins à compter du 1er janvier 2019.



## Nid de frelons asiatiques

Il y a quelques semaines, nous avons dû faire intervenir une société spécialisée pour enlever un essaim de frelons asiatiques au niveau de la place Jean Moulin. Nous vous invitons à rester vigilants et à prendre contact avec la mairie en cas de besoin.



## givebox

Bientôt ...  
 Sur le service des « maisons extérieures » création d'une Givebox !!!  
 Un peu de bois, de la récup, des mains fébriles, de la patience, de l'imagination, de la solidarité, de la bonne humeur... et c'est parti, bâtissons ensemble un espace de solidarité participative, une boîte à don!  
 Nous avons besoin de vous !!!  
 Le principe est simple : donner une seconde vie à vos objets dont vous n'avez plus l'utilité (livres, vaisselle, linge de maison, électroménagers, meubles...) pour des jeunes du service qui nous quittent et doivent s'installer.  
 Pour les objets volumineux, vous pouvez nous envoyer une photo avec le descriptif de l'objet et nous l'afficherons sur un tableau prévu à cet effet (si vous le souhaitez, vous pourrez laisser vos coordonnées afin que les jeunes puissent vous contacter directement sinon nous ferons le relais).



Pour toute information relative au projet les adresses sont disponibles au : 06.85.52.87.34  
 ou au : 06.85.53.16.04  
 Ou par mail pour l'envoi des photos à l'adresse suivante : r.maisonsexterieures@educat@gmail.com



## Un été au ciné

L'opération «un été au ciné» débutera le mercredi 11 juillet pour se terminer, en fonction des places disponibles, fin août. Cette opération concerne les jeunes de 3 à 25 ans qui habitent la commune.

Deux places de cinéma à tarif réduit leur seront proposées, une en juillet et une en août.

Attention le nombre de places est limité.

## Horaires de la bibliothèque

Les horaires de la bibliothèque changent pour l'été.

La bibliothèque sera ouverte le mardi de 17 à 19 heures.



## Communication

Vous souhaitez être régulièrement et rapidement informés des événements de la commune ? Rejoignez-nous sur notre mailing « Cagny numérique » afin de recevoir sur votre boîte mail toutes les informations en temps réel.

Pour cela, il vous suffit de nous envoyer un mail ([cagny.com@gmail.com](mailto:cagny.com@gmail.com)) en nous indiquant simplement votre nom et votre adresse postale afin que nous puissions vous identifier et pour ne plus déposer de documents papiers dans votre boîte aux lettres.

Vous pouvez également suivre l'actualité de la commune sur notre page Facebook (Mairie de Cagny - 80) ainsi que sur notre site internet ([www.ville-cagny.fr](http://www.ville-cagny.fr)).

## Inscriptions sur les listes électorales

Les inscriptions sur les listes électorales de la commune pourront se faire à compter du 3 septembre et jusqu'au 28 décembre 2018.

L'inscription se fait en mairie sur présentation d'une pièce d'identité valide ainsi que d'un justificatif de domicile.

## Canicule

Vous êtes seul(es), âgé(es) ou handicapé(es) et vos proches vont partir en vacances. N'hésitez pas à contacter la mairie en prévision de ces vacances d'été afin qu'un élu vous rende visite ou vous contacte régulièrement durant cette période de vacances estivales.

Nous rappelons également aux personnes âgées isolées que les services de la mairie se tiennent également à leur disposition pour le nettoyage et le désherbage de vos caniveaux et trottoirs.

## Gymnastique d'entretien

Notre club existe depuis 1983. Affilié à la Fédération Française Sports Pour Tous, ses activités sont encadrées par deux animateurs diplômés qui proposent à la cinquantaine d'adhérent(e)s un suivi personnalisé avec pour objectifs le renforcement musculaire, les abdos-fessiers, la souplesse et l'équilibre. Ceci permet de garder un bon maintien, un corps tonique, souple et détendu (soulagement des douleurs et prévention des chutes).

Les cours reprendront dès le 3 septembre 2018 à raison de deux séances par semaine, les lundi (Maxime) et jeudi (Sylvie) de 18 h 30 à 19 h 30 à la Salle des fêtes.

Le prix de la cotisation annuelle s'élève à 105 € payable en deux fois

Sportez-vous bien en nous rejoignant.

Renseignements au 03.22.95.24.84 ou au 03.22.47.65.41 (Françoise BLIN)

## Yoga

Les cours de yoga reprendront le mercredi 19 septembre 2018 et auront lieu le mercredi de 17h30 à 18h30. Les cours sont interrompus pendant les vacances scolaires sauf s'il s'agit d'un rattrapage.

Un cours d'essai sera proposé lors de la reprise, soit le 19 septembre.

Renseignements au 06 05 39 68 56 (Jeanine BONMARTIN) à partir du 10 septembre



## Atelier patchwork/ couture créative

Nous vous informons de la mise en place, à compter du 4 septembre 2018, d'un atelier patchwork/couture créative qui se déroulera tous les mardis après-midi de 13h45 à 16h45.

Renseignements au 06.21.23.73.31 ou [delphegoreshop@gmail.com](mailto:delphegoreshop@gmail.com) (Delphine GUILLARD)

# DES ASSOS

## Pétanque

Le club de pétanque de Cagny est composé de 20 adultes et 3 enfants de moins de 12 ans (qui peuvent participer aux championnats jeunes qui leur sont réservés). Le prix de la licence (année civile) est de 38 € pour les adultes et 8 € pour les jeunes (fournir un certificat médical).

Nous organisons nos entraînements le vendredi soir à partir de 19h30 toute l'année, sans interruption estivale. Toute personne intéressée, même non licenciée, peut y participer.

Des concours pour les licenciés de plus de 55 ans ont lieu le mardi après-midi une fois par mois, d'avril à octobre. Les prochains concours auront lieu les mardis 26 juin et 3 juillet (jet du but 14h30)

Nous organisons cette année 4 concours en semi nocturne (jet du but 19h) ouverts à tous. Ces concours sont organisés pour l'instant sur les terrains alloués autour du terrain de football ; ils se dérouleront les 4 vendredis soir de juillet.

Les licenciés du club participent à divers championnats départementaux et le club participe à la coupe de France et au championnat des clubs en 2ème division régionale.

**Renseignements au 06.52.00.43.98 (Alain DUCROCQ)**



## Football

Les années se suivent mais ne se ressemblent pas. Cette saison, pas d'accession en division supérieure pour aucune des équipes du club. La saison a été plutôt chaotique avec des hauts et beaucoup de bas, dus notamment aux blessures mais aussi au manque d'implication de certains joueurs. Bref, une saison charnière qui a malgré tout été satisfaisante au niveau de l'augmentation du nombre d'inscriptions de jeunes joueurs de 6 à 10 ans et aussi la réussite de notre tournoi majeur, le 25ème Challenge

## Tennis

Le Tennis club de Cagny, situé Chemin de l'Épinette, dispose de deux terrains (dont l'un est couvert), d'un club house et d'un coach diplômé d'état en la personne d'Emmanuel Philippe au club depuis 1995.

Les (ré)inscriptions auront lieu :

- le 27 juin de 14H à 18H
- le 30 mars de 9H30 à 13H
- le 4 juillet de 14H à 18H
- le 1er septembre de 9H30 à 18H
- le 11 septembre de 18H à 20H

**Tarifs 2018/2019 :**

### 1) Cotisation et licence

- adulte : 140€/an

- couple : 230€/an
- étudiant et demandeur d'emploi : 115€/an
- jeune (- de 18 ans) : 75€/an

### 2) Cours

- adulte (1H par semaine) : 150€/an  
1/2 heure supplémentaire 50€/an
- jeune de 10 à 18 ans (1H par semaine) : 140€/an  
1/2 H supplémentaire 35€/an
- jeune moins de 10 ans (1H par semaine) : 135€/an

Pour information, la saison tennistique commence le 1er septembre 2018 pour se terminer le 31 août 2019.

**Renseignements au 06.80.64.62.61 (Christian BACQUET)**

## VTT

Le club de VTT, avec ses nouvelles couleurs, est ouvert à tous. Les sorties ont lieu le jeudi soir ainsi que le dimanche matin. Vous pouvez suivre toutes les actualités du club sur Facebook : E.S.Cagny.

**Renseignements au 06.10.58.77.75 (Arnaud HERNY)**



Sébastien Loy qui a réuni cette année 28 équipes de joueurs de moins de 9 ans. La base d'un club étant la formation et l'éducation des jeunes, nous mettrons l'accent sur le recrutement de ceux-ci. Nous sommes donc à la recherche de jeunes de 5 à 12 ans principalement, avec notamment cette année la création d'une équipe de moins de 13 ans (année de naissance 2006 et 2007) mais aussi de joueurs seniors pour densifier nos groupes afin de pérenniser l'avenir du club. Bien sûr, si des âmes de bénévoles motivés

voulaient rejoindre notre association, ils seraient les bienvenus !

Merci de bien vouloir nous contacter par mail pour tout renseignement complémentaire.

Nous attendons toujours le maximum de monde pour venir supporter nos équipes les samedis pour les jeunes et les dimanches pour les autres.

Allez Cagny !

**Renseignements au escagnyb@orange.fr**

## «Agissons ensemble pour Cagny»

L'éducation partout et pour tous.

Le temps passe et l'incertitude plane toujours sur l'avenir du Collège Guy Mareschal à Amiens. Si le Conseil Départemental explique que la décision n'est pas encore prise et que le Collège dont dépendent les enfants de Cagny n'est pas plus ciblé qu'un autre, personne n'est dupe.

Souffrant d'une réputation parfois peu flatteuse et avec un taux de remplissage faible (sans être le plus faible de tous les collèges amiénois) il est évident que les rumeurs de la menace de fermeture de cet établissement sont fondées.

**Il faut aujourd'hui que nous nous mobilisions, aux côtés des parents d'élèves et des enseignants pour sauver ce collège au risque de voir s'éloigner encore davantage la proximité éducative pour nos jeunes cagnysiens.**

De nombreuses générations ont étudié dans cet établissement certes parfois difficile mais pour autant porteur d'espoirs. Quelles seront demain leur destination, les conditions d'éducation et de transports de nos enfants ?

Sans compter l'incidence d'une telle décision pour l'école de Cagny. La disparition de ce collège, ce serait la fin d'un statut particulier pour notre école et des dispositifs qui l'accompagnent : fin du dédoublement, fin de l'aide aux devoirs, fin des activités théâtre, danse, relaxation.

De plus, l'internat de la réussite ouvert dans l'établissement en 2012 a nécessité des investissements pour environ 3 millions d'euros. Que de gaspillage d'argent public en cas de fermeture ! Une incohérence dans les choix !

Pour une vraie proximité éducative, pour que Cagny reste attractif, mobilisons-nous tous, élus et habitants, pour sauver le collège Guy Mareschal !

Jean-Pierre VATIN  
Conseiller Municipal

## «Agir pour Cagny»

La liste «AGIR POUR CAGNY» ne s'exprime pas sur ce bulletin.

## «Bien vivre à Cagny»

La liste «BIEN VIVRE A CAGNY» ne s'exprime pas sur ce bulletin.



## Michel LEROY

**Formation artistique :** autodidacte

**Vie associative :** membre de la société artistique des PTT

**Technique :** peinture à l'huile au couteau

**Années de pratique :** 36 ans

**Thématiques/sources d'inspiration :** nature (forêt, mer, eau, paysages...)

**Prochaines expositions :** les Automnales et le Printemps des peintres à Cagny ; exposition de la société artistique des PTT à Amiens et à Dijon en 2019

Contact : michelleroy0549@orange.fr

**Un petit mot de l'artiste :** « De l'impressionnisme à l'abstraction ; de l'impressionnisme avec MONET, en traitant les hortillonnages, des ambiances de forêts, des fleurs, pour s'inspirer de SEZANNE, avec des formes plus simples en passant par les fauves avec plus de couleurs violentes, pour s'essayer à l'abstraction, tout un programme ».



## Eric GOULUT

**Formation artistique :** auprès de Monsieur Gérard Glorifet, professeur d'arts plastiques

**Vie associative :** membre de la société artistique des PTT

**Technique :** peinture à l'huile au couteau

**Années de pratique :** 26 ans

**Thématiques/sources d'inspiration :** côte Picarde (baie de Somme, falaises d'Ault...), hortillonnages

**Prochaines expositions :** les Automnales (lauréat du prix du jury en 2015) et le Printemps des peintres à Cagny

Contact : ericgoulut@orange.fr ou 07.81.02.52.42

**Un petit mot de l'artiste :** « D'un naturel timide et réservé, la peinture est pour moi un mode d'expression privilégié qui me permet de communiquer avec les autres. J'ose formuler le souhait de voir se développer un atelier artistique dans notre village ».

## AGENDA > Les dates à retenir...

13 juillet > **Retraite aux flambeaux**  
 23 septembre > **Rederie d'automne**  
 13 et 14 octobre > **Cagny flip**  
 16 novembre > **Soirée Beaujolais**

1 e 2 décembre > **Marché de l'artisanat**  
 7 décembre > **Téléthon**  
 9 décembre > **Goûter des aînés**

## ÉVÉNEMENTS

### NAISSANCES Bienvenue à...

Mayline TAFATI MOYAT	25/10/2017
Léana MOLLIENS	18/12/2017
Anaëlle ORRY	22/12/2017
Chloé ABDELATIF	06/01/2018
Ilenzo RIQUET	21/03/2018
Raphaël FIALKOWSKI	20/03/2018
Evan SCHWALLINGER TRUONG	13/05/2018

### MARIAGE Ils se sont unis...

Rudy CARON et Ibtissam ADIB	le 28/04/2018
William VAT et Laetitia CAILLEUX	le 10/05/2018
Nicolas DELACOURT et Typhaine DESSON	le 12/05/2018

### DÉCÈS Ils nous ont quittés...

Jeannine IRIBARNEGARAY	le 29/10/2017
Jeanne LEVERT	le 07/11/2017
Lucie PRIEUR	le 10/11/2017
Nicole MARESCHAL	le 30/11/2018
Thérèse LAMBERT	le 02/12/2017
Micheline GILLIOT	le 13/12/2017
Michel DEHARBE	le 17/12/2017
Serge Jean MASSIES	le 06/01/2018
Lucie DUMESNIL	le 02/02/2018
Geneviève DEFFONTAINE	le 19/02/2018
Lucienne CAUVIN	le 16/03/2018
Michel BIENAIME	le 07/03/2018
Marcelle EVRARD	le 09/04/2018
Rolande COTREL	le 03/04/2018
André NAILLON	le 10/04/2018
Michel DEPARCY	le 14/05/2018
Jean-Marie CORNU	le 02/06/2018

### Mairie de Cagny

Place Emile Zola – 80330 CAGNY  
 Tél : 03.22.50.30.00 - Fax : 03.22.50.30.04  
 Mail : mairie.cagny@amiens-metropole.com

La mairie est ouverte :  
 Du lundi au jeudi de 13h30 à 17h00 et le vendredi de 10h00 à 12h00

Le secrétariat vous accueille sur rendez-vous :  
 Du lundi au vendredi de 7h30 à 12h00

### COMMUNICATION : Retrouvez-nous sur ...

Notre site internet : [www.ville-cagny.fr](http://www.ville-cagny.fr)

Notre page Facebook : [mairiedecagny-80](https://www.facebook.com/mairiedecagny-80)

Notre mailing : [cagny.com@gmail.com](mailto:cagny.com@gmail.com)

Notre panneau numérique

**ASTREINTE TÉLÉPHONIQUE : en dehors des heures de présence mairie (7h30-17h00), pour toute urgence, composez le ☎ 06 85 58 64 93**

# MERCI !

**Merci aux 95% des cagnysiens** qui nous aident à sauvegarder notre environnement en prenant en charge, comme la loi l'impose d'ailleurs, le nettoyage de leurs trottoirs et de leurs caniveaux.

Cela permet de ne plus utiliser de produits phytosanitaires dans les rues de la commune et, de plus, grâce à cet effort, vous nous aidez à ne pas augmenter la pression fiscale. En effet avec la baisse des dotations le recrutement d'un collaborateur supplémentaire dédié à cette tâche générerait une augmentation de la fiscalité.

**Merci** à toutes celles et ceux qui respectent les horaires de tonte et de bricolage, surtout le week-end, et qui respectent également la tranquillité des riverains de notre zone de tri sélectif en utilisant les containers «verre» après 9h le matin.

**Merci** à celles et ceux qui trient leurs déchets, déposent leurs déchets «vert», papiers et verres dans les containers prévus à cet effet, et qui ne déposent pas sur le sol ces déchets quand les containers sont déjà remplis.

**Merci** à la majorité des propriétaires de chiens qui respectent notre environnement et les Cagnysiens en ne laissant pas dans les rues du village, sur nos places publiques ou sur notre aire de jeu les déjections de leur animal de compagnie.

**Merci** aux automobilistes qui se garent sur les places de stationnement prévues à cet effet et non sur les trottoirs de la commune qui sont dédiés aux piétons.

Enfin pour celles et ceux qui ne respectent pas encore ces quelques règles de vie en collectivité nous espérons qu'ils modifieront leur attitude afin que chacun puisse bien vivre à Cagny

**icm**  
imprimerie  
communication  
m é d i a s

## Particuliers et professionnels

Entêtes de lettre - Cartes - Dépliants - Flyers - Chemises - Affiches  
Blocs - Carnets - Brochures - Etiquettes - Liasses - Plaquettes  
Personnalisation de documents - Mailings - Routage...

## Objets publicitaires

Impression numérique - Petits et grands formats

Si vous souhaitez paraître  
dans le **bulletin municipal**  
de Cagny,  
contactez-nous au  
**09 67 28 17 33**

Centre OASIS - DURY - 1 allée de la Pépinière - RDC - Bât Passiflore - 80000 AMIENS  
**Tél. : 09 67 28 17 33** - Fax : 03 22 38 82 18 - E-mail : commercial@icmmedia.fr